
Bienvenue à L'Archipel - Lettre d'information

Ensemble scolaire de L'Archipel <contact@archipel-drome.com>
Répondre à : webmaster@archipel-drome.com
À : paulinepelissier@gmail.com

3 juillet 2020 à 12:00



Bienvenue à L'ensemble scolaire de L'Archipel !

Vous recevez cette lettre d'information parce que **votre ou vos enfants seront accueilli-e-s à L'Archipel en septembre 2020.**

Nous sommes impatients de pouvoir apprendre bientôt à les connaître mieux et de les accompagner pour cette prochaine année... et, nous l'espérons, de nombreuses autres ! La perspective de faire communauté éducative avec vous tous nous réjouit aussi : nos rencontres augurent de plein de jolis moments à venir. Nous nous sommes sentis soutenus lors de nos entretiens avec vous, familles ! Pour cela, merci. :)

Journée d'accueil du dimanche 5 juillet



Le programme est le suivant

- 9h30** : Accueil des familles et petit déjeuner offert
- 10h00** : Jeux de mise en lien
- 10h45** : Présentation de la vie associative et réponse à vos questions
- 12h30** : Pique-nique partagé et photos

13h30 : Réception des dossiers d'inscription, photos et temps convivial libre

15h00 : Clôture

Merci de confirmer ou non votre présence à cette journée.

Répondre

Formalités administratives d'inscription

L'espace familles est en ligne ! Vous pouvez y accéder ici avec le mot de passe
ARCHIPEL4EVER

Espace familles

et Il vous faudra

- **Remplir le dossier d'inscription.** Vous devez retourner tous les documents signés et complétés
 - lors de la rencontre du 5 juillet, ou
 - par courrier à Pauline PELISSIER, [30 rue du Bourg, 26340 SAILLANS](#), ou
 - par mail à contact@archipel-drome.com.
- **Remplir rapidement les 3 tableaux de l'espace parents** : coordonnées des familles et compétences utiles des parents, commissions.... *
Nous compléterons ultérieurement cette page avec un outil pour organiser les transports et covoiturages et un autre pour organiser les temps de service.



Remplir le dossier d'inscription

Il consiste en trois documents :

- [La fiche d'inscription et ses annexes](#)



Compléter les tableaux utiles

Vous trouverez

- [Le règlement intérieur](#) signé
- [Le contrat d'engagement du jeune](#) signé
- Le tableau des [coordonnées des familles](#)
- Le [tableau des compétences utiles](#) des parents (à venir avant le 5 juillet)

En cas de difficulté pour remplir la partie financière, vous pouvez joindre Anne-Sophie au 06 11 45 30 23.

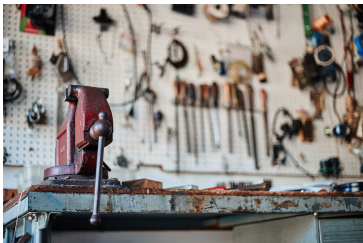
Lien vers les tableaux

Télécharger les 3 documents

Des **solutions d'hébergement en auto-gestion** pour les lundi et jeudi soir peuvent être construites ensemble pour les familles éloignées géographiquement. Les parents pourront s'organiser pour les **covoiturages** avec le soutien de L'Archipel.

Vous avez envie de nous aider ?

Ca tombe bien, nous allons avoir grandement besoin d'aide cet été et dès la rentrée dans les commissions suivantes :



Dans la commission travaux

Nous devons effectuer les travaux de mise aux normes ERP, sécurité incendie et accessibilité PMR et divers travaux utiles d'aménagement.

Si vous avez des compétences en coordination de travaux, maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, élagage ou espaces verts etc... , vous pouvez contacter Sébastien au 06 79 13 83 04.



Dans la commission financements

Vous êtes calé-e en recherche de subventions, mécénat, partenariats, financement participatifs ? Rejoignez notre super commission financements ! Vous nous aiderez à concrétiser des projets utiles à L'Archipel : aménagement et rénovation des espaces intérieurs et extérieurs, acquisition de matériel... Vous pouvez contacter Anne-Sophie au 06 11 45 30 23.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire dans les commissions qui vous intéressent dans le tableau des commissions (à venir avant le 5 juillet)

Tableau des commissions

Vous n'avez pas beaucoup de temps, mais vous pouvez soutenir L'Archipel financièrement ?



Adhérer à l'association

Vous pouvez dès maintenant adhérer à l'Association « L'Archipel » : en tant que membre sympathisant, vous serez tenus au courant de l'évolution du projet et des temps forts de la vie associative.

[Adhérer](#)

Faire un don ponctuel ou régulier

Le don à l'association L'Archipel ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

[Faire un don](#)

L'Archipel
Château des Ramières
26400 Allex
contact@archipel-drome.com



Cet e-mail a été envoyé à paulinepelissier@gmail.com
Vous avez reçu cet email car votre enfant est inscrit à L'ensemble scolaire de L'Archipel.

[Se désinscrire](#)



© 2020 L'Archipel

[Voir la version en ligne](#)